



Commune nouvelle de

VEUZAIN-SUR-LOIRE

6 rue Gustave Marc - ONZAIN
41 150 VEUZAIN-SUR-LOIRE
Tel : 02.54.51.20.40 / Fax : 02.54.20.74.34
Mail : mairie@onzain.fr / www.onzain.fr

RAPPORT
D'ORIENTATION BUDGETAIRE
2017

SOMMAIRE

Préambule

1 – Les éléments contextuels

1.1 - Au plan national

Les grandes lignes du projet de Loi de Finances 2017

La réforme de la DGF

1.2 - Au plan local

L'activité économique

L'impact de la Commune Nouvelle

2 - Les grandes orientations budgétaires de la période 2017-2019

3 – Estimation du résultat de clôture 2016

3.1 – Résultat 2016 d'Onzain

Fonctionnement

Investissement

3.2 – Résultat 2016 de Veuves

Fonctionnement

Investissement

3.3 – Résultat 2016 de Veuzain-sur-Loire

Fonctionnement

Investissement

4 – Budget principal 2017 : le fonctionnement

4.1 – Projection sur les recettes

Les dotations

Les recettes fiscales

Les autres recettes

4.2 – Projection sur les dépenses

Les dépenses de personnel

Les autres dépenses

Les dépenses financières

5 – Budget principal 2017 : l'investissement

5.1 – Programme général

5.2 – Etat des Reste à réaliser (RAR)

5.3 – Projection sur les recettes

6 – Evolution de l'endettement

Préambule :

Issu de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe), le Débat d'Orientation Budgétaire « nouvelle formule » doit maintenant faire l'objet d'une délibération (vote) et non plus simplement d'une prise d'acte de la part du Conseil Municipal.

Outre ce changement juridique, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB ci-après) a toujours pour vocation de présenter les grandes lignes de la politique budgétaire pour l'année d'exercice du budget à venir tout en précisant certains points particuliers comme la gestion de la dette, l'évolution du personnel ou les grandes dépenses/recettes en fonctionnement et en investissement.

S'agissant plus particulièrement de Veuzain-sur-Loire, la présentation du DOB est l'occasion pour la majorité municipale d'affirmer avec force la poursuite de ses engagements de campagne et de présenter les moyens de financer les projets et politiques publiques mis en place.

1. Les éléments contextuels

1.1 – Au plan national

L'année 2017 va être marquée par des élections présidentielles, législatives et sénatoriales. Ce contexte électoral particulier est peu favorable à la croissance et à la mise en place de réformes de fond mais implique également de grandes incertitudes d'un point de vue budgétaire.

a) Les grandes lignes du projet de loi de finances 2017 intéressant les collectivités locales

Un temps envisagée, l'idée d'une loi de finances spécialement dédiée aux collectivités territoriales a été (pour le moment) abandonnée. Il n'en reste pas moins que le projet de loi de finances 2017 présenté en Conseil des Ministres le 28 septembre 2017 comporte un volet collectivités territoriales important à plusieurs titres.

Ce projet confirme qu'en 2017, les collectivités territoriales devront absorber une troisième tranche de réduction des dotations de l'Etat. Si d'après les annonces de l'exécutif national en place, celle-ci devrait être moins importante que celles subies lors des deux années qui viennent de s'écouler, l'effort demandé restera conséquent.

L'Etat annonce en parallèle la mise en place d'un Fond de Soutien à l'Investissement Local porté à 1,2 milliards d'euros (contre 1 milliard en 2016) destiné à permettre aux collectivités d'investir à nouveau.

En termes de croissance, le projet de loi de Finances prévoit une hypothèse de croissance de 1,5 % (contre 1,1 % en 2016) et une inflation des prix hors tabac de 0,8 % contre 0,6 % en 2016. Par ailleurs, les bases d'imposition (valeurs locatives) sont revalorisées de 0,4% (contre 1% l'année dernière).

Concernant l'environnement économique national, les taux d'intérêts restent toujours à un niveau extrêmement bas. Toutefois une remontée des taux est attendue cette année. Depuis novembre 2016, la courbe des taux longs (plus de 10 ans) a commencé à se relever de 0,2 à 0,3 %.

Le prix du baril du pétrole devrait quant à lui connaître une légère augmentation en 2017 pour se situer durablement à plus de 50 \$, tout en restant à un niveau inférieur à 2015, permettant de limiter la charge des frais de carburant et de chauffage.

Le fameux « alignement des planètes » (euro faible, taux bas et pétrole bon marché) observé en 2016, qui aurait dû permettre la reprise de la croissance dans les pays occidentaux, s'est achevé et laisse désormais la place à une période d'incertitude plus grande, renforcée par les choix de la politique économique des Etats-Unis dont la croissance devrait moins profiter aux autres pays que les années précédentes.

b) La réforme de la DGF renvoyée

Discutée pendant longtemps, la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement disparaît purement et simplement du projet.

Ainsi, pour 2017, le projet de réforme sera abandonné. Le projet de loi abrogeant l'article 150 de la loi de finances pour 2016, il faudra attendre la mise en place du nouveau gouvernement et la réouverture des discussions autour d'un projet de loi de financement des collectivités pour connaître les tenants et les aboutissants d'une réforme qui, quelle que soit la sensibilité politique élue au niveau national, ne devrait pas manquer de se réaliser.

1.2– Au plan local

a) L'activité économique

Le Département du Loir-et-Cher connaît un niveau de chômage inférieur au taux national (8,60 % en 2016 contre 10,0 % pour la France) en baisse pour la 3^e année consécutive avec 15.200 demandeurs d'emploi contre 15.700 en 2015.

Les créations d'entreprises en Loir-et-Cher se situent à un niveau légèrement inférieur à la Région Centre-Val de Loire et à la France. Il en est de même pour leur taux de survie à 5 ans.

La ville d'Onzain connaît pour sa part un taux de chômage de 8,50 % avec 232 demandeurs d'emploi. Elle se caractérise par une forte densité d'artisans, une activité industrielle quasi nulle, et un commerce peu florissant. Toutefois quelques entreprises connaissent un développement de leur activité et embauchent.

b) L'impact de la commune nouvelle

La création de la commune nouvelle va avoir plusieurs impacts budgétaires :

- La baisse de la DGF est stoppée et une augmentation de 5% est prévue pour 2017.
- Nous pouvons anticiper une stagnation de la DNP et de la DSR, voire une légère augmentation.
- La construction du budget 2017 sera une addition des deux anciens budgets d'Onzain et de Veuves.
- Il est très difficile à ce jour d'anticiper les économies de fonctionnement qui seront générées par la création de la Commune Nouvelle et la mise en commun de moyens. Ces dernières seront quantifiées en fin d'exercice 2017.

2. Les grandes orientations budgétaires de la période 2017-2019

- Poursuite du programme d'investissements avec, en projet-phare, la rénovation de la Place de l'Eglise
- Poursuite de la politique de réduction des dépenses de fonctionnement, afin de parvenir à l'équilibre avec les recettes à la fin du mandat
- Maintien du contenu et de la qualité des services assurés à la population
- Stabilité du taux d'imposition des contributions directes
- Très légère augmentation des tarifs des prestations assurées par la Commune (ajustement au taux d'inflation)

3. Estimation du résultat de clôture 2016

Il est nécessaire de présenter séparément le résultat 2016 de chacune des deux communes d'Onzain et de Veuves, puis d'en faire l'agglomération pour disposer d'une référence de base dans l'établissement du premier budget de la Commune Nouvelle de Veuzain-sur-Loire.

3.1 Résultat 2016 d'Onzain

a) Fonctionnement

	2 014	2 015	2016 (B)	2016 R
DEPENSES				
Charges générales	622	596	797	665
Charges de personnel	1 699	1 728	1 812	1 680
Autres charges gestion	512	557	197	190
Charges financières	109	108	100	65
Amortissements	382	360	366	366
Divers	2	5	23	276
Dépenses imprévues			85	0
TOTAL DEPENSES	3 326	3 354	3 380	3 242
RECETTES				
Impôts et Taxes	1 552	1 682	1 636	1 595
Dotations, subv.,...	1 207	1 182	1 114	1 067
Produits des services	411	412	222	225
Autres produits gest.	76	76	65	66
Produits exceptionn.	52	12	5	273
Divers	186	259	174	167
TOTAL RECETTES	3 484	3 623	3 216	3 393
RESULTAT EXERCICE N	158	269	-164	151
Report Résultat N-1	359	257	164	164
RESULTAT EXERCICE	517	538	0	315

b) Investissement

	2 014	2015 (R)	2016 (B)	2016 R
DEPENSES				
Rembst emprunts	243	257	232	223
Investissements	730	619	1 198	852
Divers	0	0	54	36
RAR			419	
TOTAL DEPENSES	1 066	935	1 903	1 111
RECETTES				
Excédent Fonct.	348	260	374	374
Subventions	233	56	255	103
FC TVA	65	408	106	98
Emprunts	41	401	105	19
Amortissements	382	360	366	366
Divers	38	21	40	266
Cessions d'actifs		0	181	52
TOTAL RECETTES	1 107	1 506	1 427	1 278
RESULTAT EXERCICE N	41	571	-476	167
Report Résultat N-1	-133	-92	476	476
RESULTAT EXERCICE	-92	479	0	643
REPORT CCAS + SIVOS		-3		
RESULTAT EXER. AP. REP.		476		

3.2 Résultat 2016 de Veuves

a) Fonctionnement

	2 015	2016 (B)	2016 R
DEPENSES			
Charges générales		45	33
Charges de personnel		82	56
Autres charges gestion		65	45
Charges financières		1	1
Amortissements			
Divers		6	1
Dépenses imprévues			
TOTAL DEPENSES	148	199	136
RECETTES			
Impôts et Taxes		64	91
Dotations, subv.,...		54	45
Produits des services		13	14
Autres produits gest.			
Produits exceptionn.			
Divers		5	3
TOTAL RECETTES	261	136	153
RESULTAT EXERCICE N	113	-63	17
Report Résultat N-1		63	63
RESULTAT EXERCICE	113*	0	80

* : VIR 63 au FCT
VIR 50 à l'INV

b) Investissement

	2 015	2016 (B)	2016 R
DEPENSES			
Rembst emprunts		6	7
Investissements		136	15
Divers		7	2
RAR			
TOTAL DEPENSES	53	149	24
RECETTES			
Excédent Fonct.		50	50
Subventions		9	8
FC TVA		7	8
Emprunts			1
TOTAL RECETTES	136	66	67
RESULTAT EXERCICE N	83	-83	43
Report Résultat N-1		83	83
RESULTAT EXERCICE	83	0	126

3.3 Résultat 2016 de Veuzain-sur-Loire

a) Fonctionnement

FONCTIONNEMENT 2017 **VEUZAIN**

	2016 (B)	2016 R
DEPENSES		
Charges générales	842	698
Charges de personnel	1 894	1 736
Autres charges gestion	262	235
Charges financières	101	66
Amortissements	366	366
Divers	29	277
Dépenses imprévues	85	0
Virement INVEST.		
TOTAL DEPENSES	3 579	3 378
RECETTES		
Impôts et Taxes	1 700	1 686
Dotations, subv.,...	1 168	1 112
Produits des services	235	239
Autres produits gest.	65	66
Produits exceptionn.	5	273
Divers	179	170
TOTAL RECETTES	3 352	3 546
RESULTAT EXERCICE N	-227	168
Report Résultat N-1	227	227
RESULTAT EXERCICE	0	395

b) Investissement

	2016 (B)	2016 R
DEPENSES		
Rembst emprunts	238	229
Investissements	1 334	868
Divers	61	38
RAR	419	
TOTAL DEPENSES	2 052	1 135
RECETTES		
Excédent Fonct.	424	474
Subventions	264	112
FC TVA	113	106
Emprunts	105	19
Amortissements	366	366
Divers	40	216
Cessions d'actifs	181	52
RAR + Prop. Nouv.		
TOTAL RECETTES	1 493	1 345
RESULTAT EXERCICE N	-559	210
Report Résultat N-1	559	559
RESULTAT EXERCICE	0	769

4. Budget principal 2017 : le fonctionnement

4.1 Projection sur les recettes

Les chiffres figurant dans les tableaux ci-dessous portent :

- pour les années 2014 à 2016 sur la commune d'Onzain
- pour l'année 2017 sur la Commune Nouvelle

En dépit de la création de la Commune Nouvelle, il est raisonnable d'envisager une diminution des ressources communales, car nous ne disposerons pas cette année des ressources exceptionnelles procurées en 2016 par la cession de trois actifs pour un total de 238.000 €. Nous prenons donc comme hypothèses :

- La stabilité des taux d'imposition des contributions directes au niveau communal.
- Une légère augmentation des produits fiscaux par l'effet des bases (constructions nouvelles, changement de destination...) et d'une très légère reprise de l'activité économique et du niveau des prix.
- Une stabilité globale des dotations.

**les chiffres 2014-2016 correspondent à des « réalisé » et les chiffres 2017 à notre proposition budgétaire*

a) Les dotations

	2014	2015	2016	Prévision 2017
DGF	534 839 €	472 755 €	405 118 €	447 000 €
DNP	92 975 €	83 678 €	75 310 €	67 000 €
DSR	192 211 €	206 011 €	218 955 €	225 000 €

b) Les recettes fiscales

La revalorisation des bases fiscales inscrite dans le Projet de Loi de Finances 2017 a été fixée à + 0,4%.

	2014	2015	2016	Prévision 2017
Impôts et taxes (en k€)	1 551	1 681	1 595	1 732

c) Les autres recettes

- Les produits de services : nous prévoyons une stabilité en 2017 puisque nous avons pris la décision de ne pas augmenter significativement nos tarifs.
- La taxe d'électricité : celle-ci ne devrait pas évoluer. Le taux étant déjà au plafond.

4.2 Projection sur les dépenses

Compte tenu des éléments définis ci-dessus, nous devons continuer notre baisse des dépenses de fonctionnement entamée depuis le début du mandat.

a) Les dépenses de personnel

La maîtrise de l'évolution des charges de personnel est le facteur clef de l'équilibre de la section de fonctionnement du budget. La masse salariale progresse mécaniquement chaque année (pour mémoire, la progression du Glissement Vieillesse Technicité était de 0,8% en 2016).

En 2017, comme en 2016, le point d'indice augmentera de 0,6%.

En 2016, la masse salariale est en diminution pour la première fois depuis de nombreuses années car nous n'avons pas procédé au remplacement systématique des absences de courte ou moyenne durée.

Mais le dispositif PPCR qui prévoit une revalorisation des salaires de la plupart des agents (en plus du glissement GVT et de la hausse du prix du point) fera évoluer ce chiffre à la hausse pour 2017.

	2014	2015	2016	Prévision 2017
Charges de personnel et frais assimilés (en k€)	1 699	1 729	1 680	1 895

b) Les autres dépenses

Les charges générales sont en légère hausse. Elles restent de bonnes tenues.

Les autres charges ne sont pas significatives du fait de la dissolution du SIVOS et du SIPO fin 2015.

Nous veillerons à maintenir le même niveau de qualité concernant les services obligatoires et essentiels rendus à la population.

	2014	2015	2016	Prévision 2017
Charges générales (en k€)	622	597	665	841
Autres charges de gestion (en k€)	512	557	190	247
Total (en k€)	1134	1164	855	1088

c) Les dépenses financières

Elles ont été en forte baisse en 2016, en dépit de l'emprunt effectué en 2015, en raison de l'amortissement de certains crédits antérieurs.

L'inscription au Budget Primitif 2017 devrait s'élever à 115 000 € en raison de la prise en compte du début d'amortissement du crédit de 600 000 € que nous réaliserons en 2017 pour le financement des travaux de rénovation de la Place de l'Eglise .

	2014	2015	2016	Prévision 2017
Charges financières (en k€)	109	108	65	115

5. Budget principal 2017 : l'investissement

Le volume d'investissement du Budget Principal réalisé en 2016 est de 1 111 K€, notamment lié à nos dépenses d'équipement (852 K€).

5.1 Programme général

	2015	2016	2017	2018	2019
Enfouissement des réseaux		169 000			
Rénovation de la place		30 000	1 100 000		
Transfert de la mairie		5 000		400 000	200 000
Unification des deux écoles	166 000				
Viabilisation des Maillardières	32 000				
Diagnostic PMR	6 000				
Démolition Rue de Touraine + parking		60 000		50 000	
Chauffage école maternelle	0				20 000
Radars Pédagogiques	3 000		3 000		
Grange			50 000		
Menuiserie de certains bâtiments			10 000	10 000	10 000
Eclairage public	10 000	24 000	10 000	10 000	10 000
Busage				40 000	40 000
Panneau Affichage		10 000			
Parking perception	65 000				
Sol Gymnase					75 000
Salle de sport			100 000	210 000	
Autres Services		19 000	72 000	76 000	71 000
Cimetière	17 000		37 000		30 000
Voierie	95 000		100 000	50 000	50 000
Voierie (Rapins et pont d'Ouchet)		150 000		170 000	220 000
Divers bâtiments	10 000	11 000	50 000	15 000	25 000
Equipement jeunesse		140 000			
Piste cyclable	150 000				
Informatique et logiciel		3 000	31 000	3 000	3 000
Parking Ex-Mairie		4 000	5 000		20 000
Video Protection				42 000	
VEUVES		24 000	50 000	130 000	90 000
Maison du Tourisme			15 000		
TOTAL	554 000	649 000	1 633 000	1 206 000	864 000
RAR		419 000	171 000		

5.2 Etat des restes à réaliser (RAR)

- **Dépenses** : il reste 345 K€ correspondant à des travaux engagés et non encore réglés.
- **Recettes** : il reste 174 K€ de recettes à percevoir correspondant pour l'essentiel à des subventions à recevoir sur les travaux non encore réglés.

5.3 Projection sur les recettes

Les recettes d'investissement regroupent plusieurs éléments :

- le Fonds de Compensation de la TVA devrait s'élever à environ 320 000 € pour 2017,
- le niveau des subventions s'établira à environ 280 000 € pour 2017,
- le recours à l'emprunt pour un total de 612 000 € dont 600 000 € amortissables sur 25 ans
- la dotation aux amortissements pour 387 000 €

5.4 Projection sur les dépenses

(Voir tableau ci-dessus)

Les dépenses d'investissement s'établiront en 2017 à environ 1 630 000 €, avec pour postes les plus importants :

- la rénovation de la place : 1 100 000 €
- la 1^{ère} tranche de la salle de sport : 100 000 €
- La réfection des trottoirs de la grande rue : 100 000 €
- L'enfouissement des réseaux de la rue de la Rochelle à Veuves : 50 000 €
- L'acquisition de la grange : 50 000 €

6 – Evolution de l'endettement

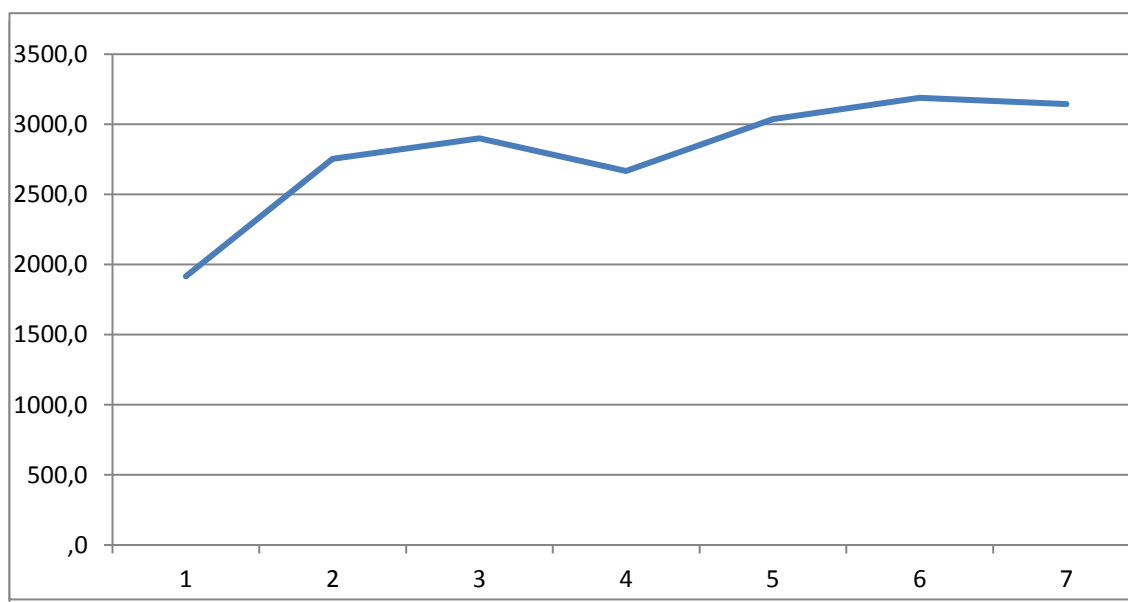
L'année 2016 a été marquée par une réduction de notre endettement puisque nous n'avons emprunté que 19 000 € alors que nous avons remboursé 223 000 € de capital précédemment emprunté.

En 2017, compte tenu de notre programme ambitieux d'investissement, nous serons amenés à emprunter 612 000 € dont 600 000 € au titre des travaux de la Place et 12 000 € au titre d'un emprunt CAF à taux zéro.

Notre encours global de dette à fin 2017 s'élèvera donc à 3 037 000 € contre 2 754 000 € en 2014.

MONTANT DE LA DETTE 2015-2019

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2014-2019
Encours	1 916	2 754	2 498	2 269	2 072	1 879	1 695	
2015			401	380	360	340	320	
2016				19	5	5	5	
2017					600	575	545	
2018						390	370	
2019							210	
TOTAL	1 916	2 754	2 899	2 668	3 037	3 189	3 145	391



Le présent document sera présenté pour accord à la Commission des Finances du 7 février 2017 et pour validation au Conseil Municipal du 16 février 2017.

*Auteurs : Yves LECUIR et Anthony CHATELAIN
3 février 2017*

